



© Keystone / AP / Wally Santana

COMPTES ANNUELS 2013

CHAÎNE  
DU BONHEUR  
LA SUISSE SOLIDAIRE



# RAPPORT DE PERFORMANCE

Le présent Rapport de performance est établi en conformité avec les normes de présentation des comptes RPC 21.

Créée en 1946 sous forme d'une émission de la radio suisse romande, la Chaîne du Bonheur est devenue en 1983, à l'initiative de la SRG SSR, une fondation privée indépendante.

D'utilité publique et sans but lucratif, la Fondation de la Chaîne du Bonheur (ci après la CB) a pour objectif de secourir des personnes en difficulté confrontées au malheur et à l'adversité, quelle qu'en soit la cause (article 2 des Statuts).

## ORGANISATION

L'organe suprême est le **Conseil de Fondation (CF)**, composé de 14 membres au maximum qui sont élus pour des mandats de deux ans renouvelables et ont la charge de veiller à la bonne marche de la Fondation. Le CF exerce la surveillance de la CB ; il décide des orientations stratégiques dans tous les domaines d'intervention et définit les risques, les objectifs et le budget. Il approuve les comptes annuels et engage les membres de la direction. Le CF se réunit trois fois l'an.

Le CF délègue un certain nombre de tâches liées à la surveillance de la Fondation à un **Comité** composé de cinq membres issus du CF. Le Comité se réunit tous les deux mois pour suivre la marche de la fondation.

Les membres du CF ne sont pas rétribués par la CB pour leur travail fourni mais ont droit au remboursement de leurs frais effectifs.

L'attribution des financements aux projets soumis par les organisations d'entraide, pour l'étranger comme pour la Suisse, est décidée au sein des **Commissions de projets** (COPRO INT et COPRO CH). Ces commissions sont composées d'experts indépendants, de représentants du monde de l'entraide et de membres de la direction de la CB. Afin de garantir l'indépendance par rapport aux organisations d'entraide concernées, les décisions de financement se prennent en deux étapes au sein de la COPRO-INT: une recommandation en plenum et une décision par une commission réunissant le Président de la COPRO et le Directeur de la CB assistés de deux experts.

La **Commission de gestion financière** (COGEFI) est composée de spécialistes en finances nommés par le CF. Elle est chargée de définir la stratégie de gestion des placements de la CB et d'en suivre l'application. Elle assiste également le CF dans sa mission de supervision de la gestion financière de la CB.

Le directeur de la CB, nommé par le CF, est chargé d'exécuter les décisions du CF et de veiller à la saine gestion de la CB. La direction est assurée depuis janvier 2012 par Tony Burgener. Le directeur s'appuie sur un **Comité de direction** composé de trois membres, proposé par le Directeur et nommé par le CF (finances et administration, projets, relations publiques et partenariats).

L'organe de révision de la CB nommé par le CF procède chaque

année à l'audit des comptes de la Fondation. Mazars Suisse a été nommé à cette fonction depuis 2011.

## COLLABORATEURS DE LA CHAÎNE DU BONHEUR

La Fondation emploie uniquement des collaborateurs en Suisse. Au 31 décembre 2013, la CB employait 19 collaborateurs pour l'équivalent de 14,5 postes à plein-temps, pour la majorité à Genève. Le bureau de Berne a été transféré partiellement à Zürich et à Genève en cours d'année. En février 2013, Ernst Lüber a pris ses fonctions comme responsable du département projets. Au cours de l'année, la Chaîne du Bonheur a recouru à des auxiliaires rémunérés pour la saisie des adresses de donateurs et d'autres tâches diverses, y compris une aide temporaire pour l'analyse des projets et une stagiaire dans le département de la communication pendant quelques mois. Ces charges apparaissent dans les comptes annuels pour un montant de CHF 25'883.

## QUE FAIT LA CHAÎNE DU BONHEUR ?

La CB collecte des fonds auprès de la population de Suisse, suite à une catastrophe, naturelle ou causée par l'homme. Elle attribue ensuite les fonds collectés à des projets d'aide bien définis. Les collectes sont lancées avec le soutien de son partenaire principal, la SSR, et ses unités d'entreprise : dans ce cadre, les « voix de la CB » dans chaque région (Jean-Marc Richard, Ladina Spiess, Carla Norghauer et Claudia Cathomen) jouent un rôle primordial lors de ces appels. La CB organise également des collectes à froid, non liées à l'actualité, pour financer des actions en faveur de causes humanitaires pour lesquelles les organisations suisses peuvent intervenir.

La CB cofinance les projets soumis par ses organisations suisses d'entraide partenaires. Le département Projets de la CB analyse les demandes de contribution, prend les décisions pour les projets inférieurs à 200'000 francs et émet des recommandations à l'intention de la Commission de Projets COPRO pour ceux qui dépassent ce montant. Le département suit ensuite l'évolution de chaque projet, contrôle les rapports des organisations et supervise les évaluations et les audits sur le terrain. En 2013, la CB a conduit ou mandaté de telles missions au Liban, en Jordanie, en Italie, au Pakistan et au Kenya. La CB a également poursuivi ses évaluations itératives en Haïti et mis sur pied un séminaire qui a réuni toutes les parties concernées et les autorités locales pour tirer un bilan de l'aide apportée dans ce pays.

Soucieuse d'un partenariat opérationnel compétent et solide pour réaliser les projets sur le terrain, la CB procède au réagrément de ses organisations partenaires tous les 4 ans selon la décision du CF. Cet exercice a été effectué début 2012. Aucune nouvelle organisation n'a été agréée en 2013. Depuis le 1er mars 2012, la CB compte 25 organisations partenaires.

## COLLECTES DE FONDS (RESSOURCES)

Au total, la CB a collecté en 2013 des dons pour un montant de CHF 52'403'143.

En avril et en août, la CB a relancé son appel aux dons en faveur des réfugiés syriens, ce qui a permis de collecter CHF 5'308'096 cette année. Les besoins restent immenses dans cette région et les sommes collectées peinent à financer tous les projets.

Le 18 novembre 2013, la CB a organisé une journée nationale de solidarité pour les victimes du typhon Haiyan qui a dévasté plusieurs îles des Philippines. Toutes les antennes de la SSR ont diffusé l'appel pendant plus de 18 heures; plus de 600 bénévoles se sont relayés pendant 18 heures. Au 31.12, cette collecte a permis de rapporter CHF 40'709'189 millions. L'aide d'urgence a occupé les organisations partenaires pendant les premiers mois qui ont suivi la catastrophe; les projets de réhabilitation et reconstruction suivront dès le printemps 2014.

L'opération « Jeder Rappen zählt » (Radio SRF3) a été menée du 16 au 20 décembre 2013 en faveur des enfants dans les bidonvilles, avec un studio mobile qui s'est promené à Zürich, Bâle, Aarau et St Gall, accueillant de nombreux donateurs dans chacune des villes. L'action a également été soutenue pendant une journée par la RTS, sur Option Musique. Les dons collectés au 31.12 s'élèvent à CHF 2'436'296. Une partie des fonds collectés suite à l'opération « Jeder Rappen zählt 2012 » en faveur des projets liés à l'eau sont parvenus à la Fondation début 2012 et figurent donc dans les comptes de cet exercice (CHF 3'413'989).

La Fondation a en outre reçu des legs non affectés pour un montant de CHF 1'413'394. La direction recommande d'attribuer ces legs au fonds permanent Afrique afin de financer des projets dans des régions en crise telles que le Sud-Soudan ou la Centrafrique. Le CF se prononcera sur cette attribution en avril 2014.

## UTILISATION DES FONDS COLLECTÉS

Au cours de l'exercice 2013, la CB a approuvé le financement de 85 nouveaux projets pour un montant de CHF 42.2 millions. La majeure partie de son activité d'analyse s'est portée sur des projets en Syrie, en Haïti, en Afrique de l'Est et aux Philippines, ainsi que sur l'opération Jeder Rappen zählt 2012 en faveur des projets liés à la thématique de l'eau. La CB a par ailleurs poursuivi son activité d'aide sociale, un de ses buts statutaires. Elle a attribué au total CHF 1'170'024 à 2'928 personnes en difficulté financière. La CB a en outre approuvé des financements pour CHF 171'299 suite à des intempéries en Suisse.

Au total, la CB a versé en 2013 CHF 49,1 millions à l'étranger et en Suisse, ce qui a permis de venir en aide à environ 10 millions de personnes à travers le monde.

## STRATÉGIE ET RÉSULTAT FINANCIER

Comme par le passé, la CB a placé auprès d'institutions bancaires les fonds qui lui ont été confiés, dans l'attente de leur utilisation. La stratégie financière de la CB, approuvée et contrôlée par la Commission de Gestion Financière (COGEFI), reste prudente basée sur la conservation du capital. Transparente, elle vise à assurer en tout temps les liquidités nécessaires au financement des projets en cours, tout en dégagant un certain revenu qui doit

permettre dans la mesure du possible de couvrir les frais de fonctionnement. La fortune sous gestion a été divisée en trois parties: liquidités et placements à court terme (inférieurs à 12 mois), placements à moyen terme (12 à 48 mois) et investissements à long terme (supérieurs à quatre ans). Cette dernière partie, qui ne doit pas dépasser 40% du portefeuille total, a été placée auprès de deux instituts financiers suite à un appel d'offres réalisé avec la collaboration de PPC Metrics.

Cette stratégie financière a permis de dégager un résultat financier de CHF 2,6 millions en 2013 dans un contexte global plutôt positif. Tous les segments ont bien performé et dépassé leur indice de référence.

## CHARGES ET SPONSORING

Les frais de fonctionnement de la CB se sont élevés en 2013 à CHF 3'831'776. La CB a notamment dû verser un montant de CHF 497'491 à la Caisse de Pension CPS pour amortir la baisse du taux technique. Les frais de transactions postales pour l'année se sont élevés à CHF 150'348, entièrement à la charge de la CB, auxquels il faut rajouter les frais bancaires liés aux dons et frais de cartes de crédit de CHF 44'729. Ces frais de collecte restent toutefois extrêmement modestes par comparaison au montant collecté de plus de 52 millions de francs.

La CB a bénéficié comme par le passé du soutien de son partenaire traditionnel Swisscom avec une contribution de CHF 100'000, dont 30% sous forme de prestations. La Banque Cantonale Vaudoise et les réviseurs Mazars apportent également un soutien au fonctionnement, soit un total CHF 110'232 de contributions au fonctionnement.

Les charges nettes de fonctionnement s'élèvent ainsi à CHF 3'721'544.

## RÉSULTAT 2013

Le résultat financier enregistré en 2013, bien que positif, ne permet pas de couvrir intégralement les frais de fonctionnement, laissant un solde à couvrir de CHF 1'117'836 après attribution des legs aux fonds de projets. Le Comité recommande au CF de dissoudre une partie de la réserve d'exploitation, à hauteur de CHF 1'100'000. Après report du résultat de l'exercice précédent et dissolution du montant susmentionné de la réserve, le solde à reporter s'établit à CHF 54'239.

# BILAN 2013

		31.12.2013   CHF	31.12.2012   CHF
<b>ACTIF</b>			
Liquidités et équivalent		51'733'382	38'292'021
Placements fiduciaires		0	336'733
Titres	3	3'874'903	6'587'335
Compte de régularisation d'actifs	4	550'189	623'871
<b>Actif circulant</b>		<b>56'158'474</b>	<b>45'839'960</b>
Immobilisation corporelles		49'090	54'455
Immobilisation incorporelles		0	7'400
Immobilisations	5	49'090	61'855
Titres (obligations et fonds de placement)	3	66'709'564	73'168'235
Immobilisations financières		66'709'564	73'168'235
<b>Actif immobilisé</b>		<b>66'758'654</b>	<b>73'230'090</b>
<b>ACTIF</b>		<b>122'917'128</b>	<b>119'070'050</b>
<b>PASSIF</b>			
Compte de régularisation de passifs	4	197'318	124'346
Capitaux étrangers à court terme		197'318	124'346
Provisions	6	0	85'000
Capitaux étrangers à long terme		0	85'000
<b>Capitaux étrangers</b>		<b>197'318</b>	<b>209'346</b>
<b>Fonds avec affectation</b>			
- disponibles		77'533'539	64'195'072
- engagés		32'999'049	41'746'412
Total		110'532'588	105'941'484
<b>Fonds sans affectation à une collecte spécifique</b>			
- disponibles		357'789	425'343
- engagés		0	0
Total		357'789	425'343
<b>Fonds affectés</b>	7	<b>110'890'377</b>	<b>106'366'827</b>
Capital de fondation	8	200'000	200'000
Réserve d'exploitation		5'480'900	0
Réserve financière		5'780'900	300'000
Réserve (legs)	16	0	641'132
Résultat reporté		72'075	134'906
Résultat de l'exercice	18	295'558	11'217'839
<b>Fonds propres</b>		<b>11'829'433</b>	<b>12'493'877</b>
<b>PASSIF</b>		<b>122'917'128</b>	<b>119'070'050</b>

# COMPTE D'EXPLOITATION 2013

		CHF   2013	CHF   2012
Recettes affectées		52'403'143	18'055'824
Recettes non affectées (legs et héritages)		1'413'394	318'870
<b>TOTAL PRODUITS DE COLLECTES</b>		<b>53'816'537</b>	<b>18'374'694</b>
Versements fonds à des tiers		-49'150'494	-63'802'078
Remboursements sur projets		310'898	717'806
<b>TOTAL VERSEMENTS</b>		<b>-48'839'595</b>	<b>-63'084'272</b>
Frais de personnel « Projets »		-578'548	-528'837
Charges sociales « Projets »	14	-294'775	-154'653
Honoraires experts/président COPRO		-114'409	-111'644
Honoraires experts Pool		-5'180	-5'056
Frais COPRO		-8'428	-7'670
Frais de voyages, représentation		-24'674	-14'121
Frais de missions		-7'513	-34'078
Informatique		-20'978	-23'334
Séminaires/Formation		-8'792	-1'128
<b>Charges de projets</b>		<b>-1'063'297</b>	<b>-880'521</b>
<b>TOTAL CHARGES DIRECTES DE PROJETS</b>		<b>-49'902'893</b>	<b>-63'964'793</b>
Frais de personnel fixe		-1'074'447	-982'125
Frais de personnel auxiliaire		-25'883	-68'626
Charges sociales	14	-547'440	-287'213
Recrutement, frais divers du personnel, formation		-55'605	-45'856
Loyers, charges locatives		-159'636	-124'603
Frais de bureau, administration		-72'370	-50'898
Frais de port, affranchissements		-42'689	-22'842
Imprimés		-23'824	-13'192
Frais de voyages, représentation		-45'824	-37'945
Frais de compte postal	10	-150'348	-59'017
Frais de banques et cartes de crédit		-44'729	-8'750
Informatique		-38'958	-43'334
Honoraires mandats donnés		-137'911	-138'148
Information, multimédia, RP		-239'135	-198'267
Frais de campagne		-36'360	-59'704
Séminaires		-22'442	-2'095
Frais généraux		-7'173	-8'622
Amortissements immobilisations corporelles et incorporelles	5	-43'705	-55'024
<b>Frais de fonctionnement</b>		<b>-2'768'479</b>	<b>-2'206'261</b>
<b>TOTAL CHARGES DE PRESTATIONS FOURNIES</b>		<b>-52'671'372</b>	<b>-66'171'054</b>
<b>RESULTAT DE L'EXPLOITATION</b>		<b>1'145'165</b>	<b>-47'796'360</b>

		CHF   2013	CHF   2012
Produits financiers		3'829'809	7'910'577
Charges financières		-1'226'100	-3'063'885
<b>Résultat financier</b>	<b>12</b>	<b>2'603'709</b>	<b>4'846'692</b>
Contributions au fonctionnement		110'232	177'181
<b>Autres revenus</b>		<b>110'232</b>	<b>177'181</b>
<b>RESULTAT FINANCIER ET AUTRES REVENUS</b>		<b>2'713'940</b>	<b>5'023'873</b>
<b>Résultat avant variation des fonds affectés</b>		<b>3'859'105</b>	<b>-42'772'487</b>
<b>VARIATION DES FONDS</b>			
<b>Fonds affectés :</b>			
Dons reçus (y.c. transferts)		-52'396'697	-18'055'824
Attribution		-52'396'697	-18'055'824
Dissolution des fonds à des tiers		49'076'494	63'623'394
Attribution remboursements sur projets		-310'898	-717'806
Prélèvement net		48'765'595	62'905'588
Dissolution pour attribution à la réserve financière et réserve d'exploitation	13	0	8'961'878
<b>Variation des fonds affectés</b>		<b>-3'631'101</b>	<b>53'811'642</b>
<b>Fonds sans affectation à une collecte spécifique :</b>			
Dons reçus (y.c. transferts)		-6'446	0
Attribution		-6'446	0
Dissolution du fonds à des tiers		74'000	178'684
<b>Prélèvement net</b>		<b>74'000</b>	<b>178'684</b>
<b>Variation du Fonds sans affectation à une collecte spécifique</b>		<b>67'554</b>	<b>178'684</b>
<b>RESULTAT AVANT ATTRIBUTION</b>	<b>18</b>	<b>295'558</b>	<b>11'217'839</b>

# RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



MAZARS SA  
Rue du Conseil-Général 20  
CH-1205 Genève

Téléphone +41 22 708 10 80  
Téléfax +41 22 708 10 88  
TVA N° CHE.116.331.176  
www.mazars.ch

## Rapport de l'organe de révision au Conseil de fondation de la Fondation suisse de la Chaîne du Bonheur, Genève

### Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Fondation suisse de la Chaîne du Bonheur comprenant le bilan, le compte d'exploitation, l'état des variations du capital, le mouvement des fonds, l'état des flux de trésorerie et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013. Les travaux d'audit ont été achevés le 3 mars 2014.

### Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC et aux dispositions légales incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation fidèle des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en accord avec les normes Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse, aux statuts et au règlement.

### Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Genève, le 25 mars 2014

MAZARS SA

Marie-Blanche Zahno  
Expert-réviseur agréée  
Réviseur responsable

Thanh Tin Phan  
Expert-réviseur agréé

## TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL 2013

CHF	Capital initial	Attribution	Transferts de fonds internes	Prélèvements nets	Dissolution	Capital final
Fonds avec affectation	105'941'484	52'396'697	960'002	-48'765'595	0	110'532'588
Fonds sans affectation à une collecte spécifique	425'343	6'446	0	-74'000	0	357'789
<b>Total Fonds affectés</b>	<b>106'366'827</b>	<b>52'403'143</b>	<b>960'002</b>	<b>-48'839'595</b>	<b>0</b>	<b>110'890'377</b>
Capital de fondation	200'000	0	0	0	0	200'000
Réserve financière	300'000	5'480'900	0	0	0	5'780'900
Réserve d'exploitation	0	5'480'900	0	0	0	5'480'900
Attribution réserve (legs)	641'132	0	-641'132	0	0	0
Résultat reporté	11'352'745	-10'961'800	-318'870	0	0	72'075
Résultat exercice	0	295'558	0	0	0	295'558
<b>Capital de l'organisation</b>	<b>12'493'877</b>	<b>295'558</b>	<b>-960'002</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>11'829'433</b>

## TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL 2012

CHF	Capital initial	Attribution	Transferts de fonds internes	Prélèvements nets	Dissolution	Capital final
Fonds avec affectation	159'753'126	18'055'824	0	-62'905'588	-8'961'878	105'941'484
Fonds sans affectation à une collecte spécifique	604'027	0	0	-178'684	0	425'343
<b>Total Fonds affectés</b>	<b>160'357'153</b>	<b>18'055'824</b>	<b>0</b>	<b>-63'084'272</b>	<b>-8'961'878</b>	<b>106'366'827</b>
Capital de fondation	200'000	0	0	0	0	200'000
Réserve financière	300'000	0	0	0	0	300'000
Attribution réserve (legs)	641'132	0	0	0	0	641'132
Résultat reporté	134'906	0	0	0	0	134'906
Résultat exercice		11'217'839	0	0	0	11'217'839
<b>Capital de l'organisation</b>	<b>1'276'038</b>	<b>11'217'839</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>12'493'877</b>

# MOUVEMENT DES FONDS 2013

	Fonds disponibles et engagés au 01.01.13	Attribution recettes affectées (dons)	Attribution legs (annexe note 16)	Attribution remboursements sur projets	Prélèvements	Fonds engagés au 31.12.13	Fonds disponibles au 31.12.13	Fonds disponibles et engagés au 31.12.13
Aide sociale en Suisse (collecte permanente)	304'544	128'176	0	1'514	163'326	0	270'908	270'908
Aide à l'enfance (collecte permanente) *	719'085	858'532	960'002	20'047	585'151	462'727	1'509'788	1'972'515
Intempéries en Suisse (collecte permanente)	7'317'354	23'730	0	8'260	761'491	0	6'587'853	6'587'853
Inondations Asie (collecte permanente)	169'254	4'609	0	5'694	68'568	98'881	12'108	110'989
Afrique (collecte permanente)	69'112	107'979	0	24'045	65'199	0	135'937	135'937
Amérique latine (collecte permanente) *	8'094	26'069	0	0	0	0	34'163	34'163
Kosovo *	56'167	-218	0	0	0	55'950	0	55'949
Enfants victimes de la guerre *	240'944	-240'944	0	0	0	0	0	0
Haïti/Caraïbes *	23'602	-23'602	0	0	0	0	0	0
Séisme Asie du Sud (Tsunami)	4'764'276	0	0	26'523	2'012'807	1'587'133	1'190'859	2'777'992
Mexique/Caraïbes *	184'528	-23'899	0	0	160'629	0	0	0
Cala Sannitica	97'235	3'400	0	300	38'450	0	62'485	62'485
Cyclone Myanmar (Birmanie)	538'197	1'200	0	0	297'337	157'197	84'863	242'060
Séisme Italie *	822'221	-267'620	0	0	0	554'601	0	554'601
Asie 2009	1'527'343	0	0	0	821'324	511'958	194'061	706'019
Malaria « JRz » 2009	1'268'316	0	0	82'860	156'457	588'022	606'697	1'194'719
Séisme Haïti *	28'736'534	43'486	0	0	9'556'259	8'198'965	11'024'795	19'223'761
Enfants victimes de conflits « JRz » 2010	2'856'379	-3'300	0	0	1'399'506	1'430'139	23'434	1'453'573
Inondations Pakistan	20'685'651	890	0	0	4'432'663	5'377'294	10'876'584	16'253'878
Afrique du Nord *	367'386	-267'701	0	0	69'355	0	30'330	30'330
Séisme Japon	3'833'865	12'223	0	0	3'216'401	179'077	450'611	629'688
Sécheresse Afrique de l'est	14'701'348	48'114	0	29'649	8'205'529	3'945'372	2'628'210	6'573'582
Mères en détresse « JRz » 2011	3'764'031	1'900	0	107'557	1'497'268	1'137'917	1'238'303	2'376'220
Sahel	169'860	4'083	0	0	24'924	123'857	25'162	149'019
Eau « JRz » 2012	4'090'543	3'413'989	0	0	3'788'995	3'411'096	304'442	3'715'537
Syrie *	8'625'615	5'308'096	0	4'449	8'700'854	3'350'552	1'886'754	5'237'306
Inondations Europe	0	92'021	0	0	61'000	21'400	9'621	31'021
Typhon Haiyan - Philippines	0	40'709'189	0	0	2'993'000	1'806'912	35'909'277	37'716'189
Enfants dans les bidonvilles « JRz » 2013	0	2'436'296	0	0	0	0	2'436'296	2'436'296
<b>Total fonds avec affectation</b>	<b>105'941'484</b>	<b>52'396'697</b>	<b>960'002</b>	<b>310'898</b>	<b>49'076'494</b>	<b>32'999'049</b>	<b>77'533'539</b>	<b>110'532'588</b>
Fonds sans affectation à une collecte spécifique	425'343	6'446	0	0	74'000	0	357'789	357'789
<b>Total fonds en CHF</b>	<b>106'366'827</b>	<b>52'403'143</b>	<b>960'002</b>	<b>310'898</b>	<b>49'150'494</b>	<b>32'999'049</b>	<b>77'891'328</b>	<b>110'890'377</b>

\*Transferts de soldes de fonds selon décision du Conseil de Fondation du 23.04.13

# TABLEAU DES FLUX TRÉSORERIE

	CHF   2013	CHF   2012
<b>Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation</b>		
Résultat avant attribution au capital de l'organisation	295'558	11'217'839
<b>Ajustements pour:</b>		
Variation des fonds avec affectation	3'631'102	-53'811'642
Variation des fonds sans affectation à une collecte spécifique	-67'554	-178'684
Amortissements	43'705	55'024
Intérêts courus	6'106	128'225
Variation de valeur boursière des titres et différences de change non réalisées	-2'795'180	-5'337'039
Dissolution de provisions	-85'000	0
<b>Cash-flow d'exploitation</b>	<b>1'028'737</b>	<b>-47'926'277</b>
Variation des placements fiduciaires	336'733	5'938'470
Variation des titres	5'677'738	13'789'734
Variation des comptes de régularisation d'actifs	67'576	-19'542
Variation des comptes de régularisation de passifs	72'972	-93'453
<b>Flux de trésorerie provenant des opérations d'exploitation</b>	<b>7'183'756</b>	<b>-28'311'068</b>
Investissements en immobilisations corporelles	-30'940	-25'263
Investissements en immobilisations incorporelles	0	-14'801
Souscriptions et achats de titres (obligations, fonds de placements)	-5'325'530	-31'136'322
Vente de titres (obligations et fonds de placements)	11'614'075	18'371'367
<b>Flux de trésorerie résultant des opérations d'investissement</b>	<b>6'257'605</b>	<b>-12'805'019</b>
<b>Flux de trésorerie résultant des opérations de financement</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>VARIATION NETTE DES LIQUIDITES</b>	<b>13'441'361</b>	<b>-41'116'087</b>
Liquidités au 1er janvier	38'292'021	79'408'108
Liquidités au 31 décembre	51'733'382	38'292'021
<b>AUGMENTATION / DIMINUTION DES LIQUIDITES</b>	<b>13'441'361</b>	<b>-41'116'087</b>

# ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2013

## 1. PRINCIPE D'ÉTABLISSEMENT ET DE PRÉSENTATION DES COMPTES

Les comptes annuels, établis et présentés selon les dispositions des Swiss GAAP RPC comprennent le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de financement, le tableau de variation du capital, l'annexe et le rapport de performance.

## 2. PRINCIPES D'ÉVALUATION

Les comptes annuels se réfèrent au principe du coût d'acquisition, qui repose lui-même sur le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs. Les principes essentiels d'évaluation des postes du bilan figurent directement dans le commentaire détaillé de la position. Sans autre mention, les autres rubriques du bilan sont évaluées à la valeur nominale moins les correctifs de valeur éventuellement nécessaires.

Conversion des monnaies étrangères:

Les actifs et les engagements en devises étrangères sont convertis au cours en vigueur à la date du bilan. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours moyen du mois durant lequel la transaction a eu lieu. Les gains et les pertes sur cours provenant de transactions en devises étrangères sont ainsi pris en considération dans le compte d'exploitation.

## 3. TITRES

Les titres sont portés au bilan à la valeur boursière. Au bilan sous la rubrique « Immobilisations financières » figurent les obligations dont l'échéance est supérieure à 1 an à compter de la date de clôture et les fonds de placements à long terme.

## 4. COMPTE DE REGULARISATION

Les actifs et les passifs inscrits à ces comptes servent uniquement à régulariser les écritures (produits et charges) entre deux périodes comptables.

	2013   CHF	2012   CHF
Actifs : Intérêts courus	195'724	201'830
Impôts anticipés	268'582	327'398
Montants à recevoir	85'883	94'643
<b>Total</b>	<b>550'189</b>	<b>623'871</b>
Passifs : Transitoires	197'318	124'346
<b>Total</b>	<b>197'318</b>	<b>124'346</b>

## 5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les immobilisations sont portées au bilan au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements nécessaires. Les achats jusqu'à CHF 500 et le petit mobilier de bureau ne sont pas inscrits au bilan, mais directement imputés au compte d'exploitation.

Les amortissements sont effectués à partir de la valeur d'acquisition, linéairement sur la durée d'utilisation estimée. Les durées d'utilisation estimées sont les suivantes:

- Logiciels, mise à jour et développement de programmes informatiques : 2 ans
- Ordinateurs, équipement de bureau, appareils de bureau, agencements : 3 ans
- Aménagement bureaux : 5 ans

	2013   CHF	2012   CHF
Versicherungswert der Sachanlagen (Brandschutzversicherung)	383'000	383'000

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2013 | SUITE

		Immobilisations corporelles				Immobilisations incorporelles		Total
Exercice 2013	CHF	Agencement & installation	Mobilier, matériel	Informatique Hardware	Appareils bureau	Développement informatique	Informatique Software	
<b>Valeurs d'acquisitions</b>								
Etat au 01.01.13		1'300	31'584	55'732	107'024	36'000	2'171	233'811
Entrées		0	11'829	19'111	0	0	0	30'940
Sorties		0	0	0	0	0	0	0
Situation au 31.12.13		1'300	43'413	74'843	107'024	36'000	2'171	264'751
<b>Corrections de valeurs cumulées</b>								
Etat au 01.01.13		-870	-21'529	-50'732	-68'054	-29'000	-1'771	-171'956
Sorties		0	0		0	0	0	0
Amortissements		-430	-9'044	-10'061	-16'770	-7'000	-400	-43'705
Etat au 31.12.13		-1'300	-30'573	-60'793	-84'824	-36'000	-2'171	-215'661
Total valeurs comptables résiduelles		0	12'840	14'050	22'200	0	0	49'090
<b>Immobilisations par catégorie</b>					<b>49'090</b>			<b>0</b>

		Immobilisations corporelles				Immobilisations incorporelles		Total
Exercice 2012	CHF	Agencement & installation	Mobilier, matériel	Informatique Hardware	Appareils bureau	Développement informatique	Informatique Software	
<b>Valeurs d'acquisitions</b>								
Etat au 01.01.12		1'300	16'756	53'245	99'076	22'000	1'370	193'747
Entrées		0	14'828	2'487	7'948	14'000	801	40'064
Sorties		0	0	0	0	0	0	0
Situation au 31.12.12		1'300	31'584	55'732	107'024	36'000	2'171	233'811
<b>Corrections de valeurs cumulées</b>								
Etat au 01.01.12		-440	-14'666	-41'125	-48'636	-11'000	-1'065	-116'932
Sorties		0	0		0	0	0	0
Amortissements		-430	-6'863	-9'607	-19'418	-18'000	-706	-55'024
Etat au 31.12.12		-870	-21'529	-50'732	-68'054	-29'000	-1'771	-171'956
Total valeurs comptables résiduelles		430	10'055	5'000	38'970	7'000	400	61'855
<b>Immobilisations par catégorie</b>					<b>54'455</b>	<b>7'400</b>		

### 6. PROVISIONS

Les provisions sont des engagements probables, fondés sur un événement passé, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains mais estimables de manière fiable. Ces engagements constituent des passifs exigibles. Les provisions sont subdivisées en fonction du court et du long terme. Sont considérées comme provisions à court terme celles dont l'échéance prévisible se situe dans les 12 mois. Dès lors que l'échéance prévisible dépasse les 12 mois, la provision passe dans la catégorie du long terme.

Suite à la sous-couverture de la Caisse de Pension CPS en 2008, des provisions avaient été constituées. Un montant de CHF 85'000 a été maintenu jusqu'en 2012 en raison de la fragilité des perspectives à moyen terme. Suite au versement effectué en 2013 pour compenser l'abaissement du taux technique, ces provisions ont été dissoutes. Pour de plus amples détails concernant la CPS, se référer à la note 14.

<b>Exercice 2013</b>					
<b>Variation des provisions</b>	<b>CHF</b>	<b>Existant initial 01.01.13</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>Existant final 31.12.13</b>
Provisions mesure assainissement caisse de pension		0	0	0	0
<b>Provisions à court terme</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Provisions mesure assainissement caisse de pension		85'000	0	85'000	0
<b>Provisions à long terme</b>		<b>85'000</b>	<b>0</b>	<b>85'000</b>	<b>0</b>
<b>Total</b>		<b>85'000</b>	<b>0</b>	<b>85'000</b>	<b>0</b>

<b>Exercice 2012</b>					
<b>Variation des provisions</b>	<b>CHF</b>	<b>Existant initial 01.01.12</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Diminution</b>	<b>Existant final 31.12.12</b>
Provisions mesure assainissement caisse de pension		0	0	0	0
<b>Provisions à court terme</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Provisions mesure assainissement caisse de pension		85'000	0	0	85'000
<b>Provisions à long terme</b>		<b>85'000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>85'000</b>
<b>Total</b>		<b>85'000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>85'000</b>

## 7. FONDS AFFECTÉS

Le tableau de « Mouvement des fonds » expose les variations enregistrées au cours de l'exercice 2013. Les produits des collectes de fonds sont comptabilisés lors de leur encaissement et sont affectés aux fonds respectifs pour lesquels les collectes ont été lancées (« Attributions recettes affectées »). Ces fonds sont attribués aux projets des organisations d'entraide partenaires sur la base de demandes de contribution ayant reçu l'approbation d'une commission spéciale (COPRO) (« Prélèvements »). Le versement des contributions aux organisations d'entraide partenaires s'effectue au fur et à mesure de l'avancement des projets; le financement des étapes suivantes est dépendant des résultats obtenus dans les premières phases. Lors du rapport final de projet, les éventuels fonds versés mais non utilisés par les organisations d'entraide partenaires sont restitués à la Fondation et sont réaffectés dans les fonds (« Remboursements sur projets»). En 2013, sur décision du Conseil de Fondation du 23 avril 2013, CHF 960'002 ont été attribués au fonds « Aide à l'Enfance », provenant des legs 2010 (CHF 641'132 mis en réserve précédemment) et des legs 2012 (CHF 318'870 provenant du résultat reporté de 2012).

Les « Fonds engagés » au 31 décembre correspondent à la différence entre les montants des projets acceptés et les montants payés. Les « Fonds disponibles » représentent les fonds qui n'ont pas encore été attribués à des projets spécifiques.

## 8. CAPITAL DE DOTATIONS

Un capital de CHF 200'000 a été affecté à la Fondation lors de sa constitution. Celui-ci a été constitué par les intérêts cumulés des sommes provenant d'appels de la Chaîne du Bonheur antérieurs à l'existence de la Fondation.

## 9. ORGANES DIRIGEANTS

Les membres du Conseil de Fondation de la Chaîne du Bonheur ne sont pas rétribués par la Fondation.

## 10. PRESTATIONS DE LA POSTE SUISSE

Taxes sur les versements postaux (cash/online) et autres prestations prises en charge par la Poste Suisse inclus dans le compte « Frais postal ». Le produit correspondant figure dans les « Contributions au fonctionnement ».

En 2012, la Poste Suisse a également pris en charge les frais de la plateforme online de dons de la Chaîne du Bonheur; ces frais ont été payés directement par La Poste Suisse et n'ont pas transité par les comptes de la Chaîne du Bonheur.

	CHF   2013	CHF   2012
	0	57'281

## 11. PRESTATIONS A TITRE GRATUIT

Les prestations des téléphonistes bénévoles, des animateurs radio/TV et les autres prestations SRG SSR lors des appels aux dons ne peuvent pas être quantifiées et sont mentionnées ici pour mémoire.

## 12. DÉTAIL CONCERNANT LE RÉSULTAT FINANCIER

	CHF   2013	CHF   2012
Intérêts sur c/c, placements et obligations	856'177	1'250'279
Dividendes actions et apparentés	0	21'555
Plus-values sur titres (cours et changes) réalisées	178'451	1'301'704
Plus-values sur titres (cours et changes) non-réalisées	508'356	1'940'639
Plus-values sur titres (cours et changes) non-réalisées (mandats)	2'286'824	3'396'400
<b>Produits financiers</b>	<b>3'829'809</b>	<b>7'910'577</b>
Courtage, commissions, TF, frais, droits de garde, etc.	-94'161	-165'005
Moins-values sur titres (cours et changes) réalisées	-1'131'938	-2'898'880
<b>Charges financières</b>	<b>-1'226'100</b>	<b>-3'063'885</b>
<b>Total résultat financier</b>	<b>2'603'709</b>	<b>4'846'692</b>
<b>Informations complémentaires :</b>		
Intérêts encaissés	856'177	1'378'503

Les plus-values/moins-values sur titres issues des mandats discrétionnaires confiés aux banques sont considérées comme non-réalisées jusqu'au retrait de l'intégralité du mandat, la responsabilité incombant aux mandataires sur la base d'instructions précises données par la Commission de Gestion Financière. Ces plus-values figurent ci-dessus (2013: CHF 2'286'824 / 2012: CHF 3'396'400).

## 13. DISSOLUTION POUR ATTRIBUTION À LA RÉSERVE FINANCIÈRE ET À LA RÉSERVE D'EXPLOITATION

Lors de ses séances du 24.04.12 et du 26.06.12, le CF a décidé de dissoudre respectivement 2.5% et 3% de l'intégralité des dons obtenus pour les fonds Séisme Asie du Sud et Intempéries en Suisse et de les attribuer d'une part à la réserve financière et d'autre part à la réserve d'exploitation, augmentant ainsi les fonds propres de la Fondation afin d'assurer son fonctionnement pour les années à venir indépendamment de l'évolution des marchés financiers. Cette mesure exceptionnelle appliquée uniquement dans les comptes 2012 est conforme aux dispositions de l'article 6.2 des Statuts et en accord avec les recommandations de la Surveillance fédérale des fondations.

## 14. PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE (LPP)

Le personnel de la Chaîne du Bonheur est affilié auprès de la Caisse de Pension SRG SSR (CPS), institution juridiquement indépendante. Les collaborateurs de la Chaîne du Bonheur sont affiliés selon le régime suisse à contributions définies. Suite aux mesures d'assainissement décidées en 2008 et suivant l'exemple de la SSR, la Chaîne du Bonheur avait constitué des provisions de CHF 100'000 dans ses comptes. Malgré la suspension des mesures d'assainissement, il avait été décidé de maintenir les provisions de CHF 85'000 jusqu'en 2012 par analogie avec la pratique de la SRG SSR et en raison de la volatilité de la conjoncture et de la fragilité de la situation financière de la caisse de pension (note 6).

Afin d'amortir l'abaissement du taux technique de 4% à 3.25%, et toujours par analogie avec la pratique de la SSR, la Chaîne du Bonheur a dû effectuer en 2013 un versement à la CPS de CHF 497'491. Les provisions antérieures de CHF 85'000 ont été dissoutes. L'impact net de CHF 412'491 justifie l'augmentation des charges sociales de 2013.

## AVANTAGES / ENGAGEMENTS ÉCONOMIQUES ET CHARGES DE PRÉVOYANCE

CHF	Excédent / découvert	Part économique de l'entité		Var.p.r.exerc. préc et incidence sur le résultat de l'exercice	Cotisations ajustées à la période	Charges de prévoyance dans les charges sociales		
		31.12.13	31.12.12			2013	2013	2012
Institutions de prévoyance avec excédent de couverture	2'410	0	0	0	599'635	599'635	234'270	
<b>Total</b>	<b>2'410</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>599'635</b>	<b>599'635</b>	<b>234'270</b>	

## 15. EVALUATION DES RISQUES

Un processus d'analyse des risques a été mis en place par la direction et le Comité du Conseil de Fondation dès juin 2007. Les risques identifiés sont évalués en fonction de leur probabilité de survenance et de leur impact potentiel sur la Chaîne du Bonheur. L'ensemble des risques identifiés et leur évaluation sont représentés dans un tableau synthétique avec les mesures destinées à prévenir ou à atténuer ces risques. L'analyse du risque est réalisée annuellement par la direction et le Comité du Conseil de Fondation, qui présente ensuite le tableau des risques au Conseil de Fondation pour approbation.

Au cours de sa séance du 6.12.13, le Conseil de Fondation s'est penché sur l'analyse des risques préalablement revue par le Comité et a approuvé le tableau des risques dans sa version modifiée.

## 16. DISSOLUTION DE LA RÉSERVE (LEGS 2010)

Le 25.03.14, le Conseil de Fondation a décidé de dissoudre la réserve de CHF 641'132 provenant des legs 2010 et constituée en 2011 afin de l'affecter au fonds « Aide à l'enfance ».

A cette même date, le Conseil de Fondation a par ailleurs décidé d'attribuer les legs 2012 de CHF 318'870 également au fonds « Aide à l'enfance », soit une attribution totale de CHF 960'002.

## 17. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Jusqu'au 25.03.14, date d'arrêté des comptes par le Comité du Conseil de Fondation, la Chaîne du Bonheur n'a eu connaissance d'aucun événement postérieur qui nécessite la modification de la valeur des actifs et passifs ou une indication complémentaire dans l'annexe.

## 18. AFFECTATION DU RÉSULTAT

	Proposition Conseil de Fondation 29.04.2014		Décision Conseil de Fondation 23.04.2013	
	CHF	2013	CHF	2012
Résultat de l'exercice	295'558		11'217'839	
Résultat reporté de l'exercice précédent	72'075		134'906	
<b>Total</b>	<b>367'633</b>		<b>11'352'745</b>	
Attribution des legs 2012 au fonds « Aide à l'enfance »	0		-318'870	
Attribution à réserve financière	0		-5'480'900	
Attribution à réserve d'exploitation	0		-5'480'900	
Attribution legs 2013 au fonds « Afrique »	-1'413'394		0	
Compensation du découvert par réserve d'exploitation	1'100'000		0	
<b>Solde à reporter à compte nouveau</b>	<b>54'239</b>		<b>72'075</b>	